



EXTRAIT

Procès-verbal de la séance du Conseil Général de Chavannes-sur-Moudon du 25 novembre 2024

Présidence : Madame Fabienne BOLAY

Le Conseil général de Chavannes-sur-Moudon, au vu des éléments apportés par la Municipalité et les différentes commissions,

Décide

- **D'accepter le préavis municipal N° 03/2024 – Budget 2025,**
- **D'accepter le préavis municipal N° 04/2024 – Adhésion à la nouvelle association pour le développement et la promotion du tourisme dans la région de Moudon,**

ainsi délibéré en séance du 25 novembre 2024.

La Présidente

Fabienne Bolay



La secrétaire

Laetitia Dutoit